



Cité des Jeunes A.-M.-Sormany

300, rue Martin
Edmundston, N.-B.
E3V 0G9
(506) 735-2008

PROFESSION/MÉTIER D'UN JOUR

OBJECTIFS

- Permettre à l'élève d'observer une personne exerçant une profession spécifique dans un milieu de travail réel et de mieux saisir les tâches qui composent ce travail.
- Permettre à l'élève d'échanger avec la professionnelle ou le professionnel sur plusieurs points.
(Ex. : conditions de travail, qualités requises, aptitudes, formation, difficultés rencontrées, salaire, possibilité d'emploi, etc.)

RESPONSABILITÉ

- Bien que le système d'éducation publique demeure responsable des élèves placés en milieu de travail, toutes les parties impliquées ont également des responsabilités à cet égard. Voir le formulaire « **Entente de stage/activité d'exploration** ».
- On s'attendra à ce que les parents dégagent toutes les parties impliquées de toutes poursuites pour pertes, dommages ou blessures, quelles qu'en soient les causes, résultant de la participation de leur enfant à ce programme.

ASSIDUITÉ

Lorsque l'élève s'absente pendant la journée scolaire, le formulaire « **Entente de stage/activité d'exploration** » doit être complété et retourné au personnel scolaire **avant la journée profession/métier d'un jour**. Ainsi, l'élève obtiendra une absence non comptabilisée (Activité Scolaire). L'élève s'engage également à informer ses enseignant.e.s et à faire le travail requis dans ses cours.

Si le formulaire n'est pas rempli et retourné au personnel scolaire avant la journée profession/métier d'un jour, le système d'éducation publique ne sera pas responsable de l'élève tel que précisé ci-haut.

TRAVAIL

L'élève est encouragé à se préparer pour son expérience de stage en utilisant la fiche d'entrevue et les exemples de questions à poser au mentor qui sont aux pages 2,3 et 4. L'élève peut aussi faire remplir la grille d'évaluation du mentor pour obtenir de la rétroaction.

POUR OBTENIR LE FORMULAIRE « ENTENTE DE STAGE/ACTIVITÉ D'EXPLORATION », VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC MÉLANIE GRONDIN, COLLABORATRICE VIE-CARRIÈRE

BUREAU C-147

735-2660 OU 736-6788

MELANIE.GRONDIN@NBED.NB.CA

FICHE D'ENTREVUE

« PROFESSION/MÉTIER D'UN JOUR »

Nom : _____ Numéro étudiant : _____ Date : _____

Personne interviewée : _____ Emploi observé : _____
Entreprise : _____

Pour s'informer sur une profession/métier, il faut poser certaines questions. Au tableau 1, vous trouverez des exemples de questions. Évidemment, vous pouvez poser d'autres genres de questions telles que : Comment trouvez-vous votre travail ? Quels sont les facteurs ou les circonstances qui vous ont amené à exercer votre profession ? Quels sont les principaux avantages et désavantages de cette profession/ce métier ? Qu'est-ce qui vous procure le plus de satisfaction dans votre travail ? Quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes qui s'intéressent à ce domaine d'emploi ?

1. Question : _____

Réponse : _____

2. Question : _____

Réponse : _____

3. Question : _____

Réponse : _____

4. Question : _____

Réponse : _____

5. Question : _____

Réponse : _____

6. Question : _____

Réponse : _____

EXEMPLE DE QUESTIONS À POSER

« PROFESSION/MÉTIER D'UN JOUR »

En quoi consiste le travail ?

Nature du travail	Conditions de travail
<ul style="list-style-type: none"> • Comment décrivez-vous votre travail ? • En quoi consistent vos fonctions ? • Quelles sont les tâches que vous devez accomplir ? • Quelles sont vos responsabilités ? • Avez-vous besoin de vous servir d'outils ou d'instruments dans votre travail ? Si oui, lesquels ? • Est-ce que votre travail exige des vêtements particuliers (ex. : uniforme) ? Si oui, expliquez. • Avec quelle catégorie travaillez-vous ? Est-ce avec des données/renseignements, des personnes ou des choses ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quel milieu de travail exercez-vous vos principales fonctions (à l'intérieur avec une température contrôlée, à l'extérieur, à l'intérieur d'un véhicule, etc.) ? • Quelle est la force physique requise ? • Quelles sont les conditions d'ambiance de votre profession (bruit, odeur, poussière, radiation, etc.) ? • Quel est votre horaire de travail (jour, soir, nuit, la fin de semaine) ? • Votre travail requiert-il des heures supplémentaires ou des déplacements ? Expliquez. • Quelles sont les activités physiques requises (être debout de longues heures, grimper, distinguer des couleurs, avoir une vision rapprochée, être en position assise, etc.) ?

Quelles sont les exigences ?

Préparation au travail	Qualités d'emploi
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle formation faut-il pour exercer cette profession ? • Quels sont les cours qu'il faudrait que je prenne pendant mon secondaire pour mieux me préparer ? • Quel diplôme est requis pour exercer cette profession (professionnel, collégial, universitaire, etc.) ? • Combien d'années d'études faut-il pour faire ce travail ? • Faut-il continuer d'étudier après avoir obtenu son emploi (formation continue) ? Expliquez. • Est-ce que cette profession nécessite l'obtention d'un permis ou de faire partie d'une association avant de pouvoir travailler ? Expliquez. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les aptitudes qui favorisent la réussite de ce travail (verbales, numériques, artistiques, manuelles, sociales, de leadership, etc.) ? • Quel genre d'intérêts faut-il posséder pour faire ce travail (aimer les animaux, aimer bricoler, etc.) ? • Quelles compétences sont requises (connaissance de l'ordinateur, habiletés en dessin, connaissance de l'anglais, permis de conduire, etc.) ? • Quelles sont les qualités nécessaires pour ce type de travail (patient, sociable, honnête, ponctuel, fiable, etc.) ? • Quel genre de personne faut-il être pour exercer cette profession (compatissante, insensible, émotionnelle, etc.) ?

Qu'est-ce que ça donne ?

Bénéfices et rémunération	Perspectives d'emploi
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le salaire d'un débutant ? • Quel est le revenu de la majorité des gens dans ce domaine ? • Quels sont les avantages sociaux (assurance santé, assurance dentaire, assurance-maladie, etc.) ? • Combien de semaines de vacances avez-vous par année ? • Avez-vous des bénéfices marginaux (privilèges, bonis gains, profits, etc.) ? Si oui, lesquels ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les chances d'obtenir un emploi dans ce domaine après avoir terminé les études ? • Quelles sont les chances d'avancement, de promotion ? • Est-ce qu'il faut s'attendre à être souvent demandé de se déplacer d'un poste à l'autre ? Expliquez. • S'agit-il d'un travail qui risque de disparaître dans l'avenir ? Expliquez ? • Quels sont les débouchés dans ce domaine ? • Quels sont les principaux employeurs pour les gens qui exercent cette profession ?

GRILLE D'ÉVALUATION DU MENTOR « PROFESSION/MÉTIER D'UN JOUR »

Nom : _____ Numéro étudiant : _____ Date : _____

Entreprise du mentor : _____ Titre de l'emploi : _____

Cette grille d'évaluation permettra à la personne responsable du stage en milieu de travail d'évaluer certaines de vos tâches accomplies, vos aptitudes et vos compétences.

Tâches accomplies	Très bien	Bien	À améliorer	Ne s'applique pas
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
Attitudes et compétences	Très bien	Bien	À améliorer	Ne s'applique pas
Ponctuel				
Se présente bien				
Communique avec les autres				
Comprends et suis les directives				
Résous des problèmes (trouver des solutions)				
Curiosité professionnelle (désir de connaître)				
Manifeste de l'intérêt				
Courtois.e/poli.e				
Sens de l'initiative				
Débrouillard				
Respecte ses engagements				
Gère son temps efficacement				
Démontre de la reconnaissance envers l'employeur.e				

Commentaires

Date : _____ Signature du responsable : _____

Toutes les parties doivent connaître et respecter les exigences de la Politique 307 – Apprentissage expérientiel et signer cette entente avant la participation de l'élève à un stage/activité. Une copie signée de la présente entente doit être versée au dossier de l'élève.

Responsabilités du SUPERVISEUR (personnel scolaire) :

- a) Faire en sorte que le mentor connaît les exigences de la [Politique 701 – Politique pour la protection des élèves](#) et la [Politique 703 – Milieu propice à l'apprentissage et au travail](#)
- b) Agir comme agent de liaison entre le mentor, le personnel scolaire, et les parents ou tuteurs pour faciliter les communications.
- c) Informer l'élève des objectifs du stage/activité d'exploration et de ses responsabilités dans le cadre de l'activité.
- d) Informer le mentor de l'intention du stage/activité d'exploration et des besoins particuliers de l'élève susceptible d'affecter sa propre sécurité ou celle d'autrui.
- e) Retirer un élève d'un stage/activité d'exploration s'il y a un motif valable.

Responsabilités du MENTOR (organisme) :

- a) Connaître et respecter les exigences énoncées dans la [Politique 701 – Politique sur la protection des élèves](#) et la [Politique 703 – Milieu propice à l'apprentissage et au travail](#).
- b) Assurer la supervision de l'élève pendant le stage/activité d'exploration.
- c) Être responsable des frais encourus en cas de dommages accidentels au matériel, de perte d'approvisionnement ou de production et doit disposer d'une assurance responsabilité civile.
- d) Signaler toute blessure ou maladie, tel que requis par Travail sécuritaire NB, et en informer sans délai le superviseur après tout incident.

Responsabilités de l'ÉLÈVE :

- a) Remplir la documentation en lien avec le stage/activité d'exploration fournie par le superviseur, le cas échéant.
- b) Signaler immédiatement tout incident ou blessure au mentor, au superviseur et à son parent ou tuteur.
- c) Agir de manière appropriée, conformément à la [Politique 703 – Milieu propice à l'apprentissage et au travail](#).
- d) Démontrer une éthique professionnelle en étant ponctuel et en respectant les codes de conduite et vestimentaire, d'utilisation des téléphones portables et des médias sociaux, et d'utilisation des équipements de sécurité/équipements de protection individuelle prescrits par le mentor.
- e) Respecter les règles de confidentialité relatives à son stage/activité d'exploration (respecter le caractère confidentiel des renseignements sur des clients, des collègues de travail ou tout autre renseignement lié au travail).

Responsabilités du PARENT/TUTEUR :

- a) Appuyer son enfant, le superviseur, et le mentor pour qu'ils soient en mesure de répondre aux exigences et assurer la sécurité et la réussite du stage/activité d'exploration.
- b) Informer le superviseur de tout comportement, habitude ou handicap de son enfant qui pourrait affecter sa sécurité ou celle d'autrui et consentir à divulguer les informations concernant son enfant au mentor.
- c) Faire en sorte que le mode de transport de son enfant est sécuritaire. Si son enfant se rend par lui-même sur les lieux de l'activité expérientielle, s'assurer qu'il est titulaire d'un permis de conduire valide, que le véhicule est assuré et qu'il a passé une inspection. Tout changement de mode de transport de son enfant doit être communiqué au superviseur.
- d) Faire en sorte de se comporter respectueusement dans ses communications au sujet de son enfant et de suivre les procédures établies.

Description du stage/activité d'exploration : _____

Date et Horaire :

Date(s) du stage/activité d'exploration : _____

Heures (début et fin) : _____

Superviseur (personnel scolaire) :

District scolaire : _____ Nom de l'école : _____

Nom du superviseur: _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Mentor (organisme) :

Nom du mentor : _____ Titre d'emploi : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Élève :

Nom de l'élève : _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Parent/Tuteur :

Nom du parent ou tuteur : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Assurance :

- a) Le gouvernement du Nouveau-Brunswick assume la responsabilité de faire en sorte que tout élève inscrit à une activité d'apprentissage expérientiel approuvée soit couvert par une assurance contre les accidents de travail. En tant qu'apprenants, les élèves sont assurés en vertu de la [Loi sur les accidents du travail](#) et considérés comme des travailleurs du gouvernement du Nouveau-Brunswick aux fins d'indemnisation d'accidents de travail. La [Loi sur les accidents du travail](#) prévoit une indemnisation dans le cas de blessures corporelles causées par un accident qu'un élève a subies lors de sa participation à une activité d'apprentissage expérientiel non rémunérée.
- a) L'organisme qui accueille l'élève est responsable des frais encourus en cas de dommage accidentel au matériel, de perte d'approvisionnement ou de production et doit disposer d'une assurance responsabilité civile.

Moyen de transport de l'élève :

- Conduire un véhicule privé
- Être conduit par un parent ou un tuteur
- Marcher
- Transport organisé par l'école
- Transports publics : _____
- Autre : _____

Informations complémentaires, le cas échéant : _____

Note :

Lorsqu'un élève a l'intention d'utiliser un véhicule privé comme moyen de transport :

- 1. Le parent ou tuteur doit s'assurer que :
 - a. Le véhicule est muni d'une vignette d'inspection valide et qu'il est couvert par une assurance valide.
 - b. L'élève est titulaire d'un permis de conduire valide.
- 2. Les frais de stationnement et les contraventions sont à la charge de l'élève.
- 3. Tous les risques et responsabilités seront assumés par le propriétaire du véhicule.

CETTE SECTION S'APPLIQUE UNIQUEMENT AUX ÉLÈVES QUI SE DÉPLACERONT AVEC UN MENTOR

La présente autorise (nom de l'élève) _____

de se déplacer avec son mentor (nom du mentor) : _____

Précision, le cas échéant : _____

RISQUE ET RESPONSABILITÉ :

- Tout risque et responsabilité seront assumés par le propriétaire du véhicule.

NORMES DU VÉHICULE :

- Le véhicule est muni d'une vignette d'inspection valide et doit être couvert par une assurance responsabilité civile et une assurance individuelle pour un montant d'au moins 2 millions de dollars.
- Le véhicule doit être équipé de pneus d'hiver entre le 1er novembre et le 30 avril.

DÉCLARATION DU CONDUCTEUR (MENTOR) :

- Je suis titulaire d'un permis de conduire canadien valide.
- Je ne serai pas sous l'influence de drogues sur ordonnance ou illégales, de l'alcool ou cannabis, et ne consommerai pas de produit du tabac. De plus, je ne permettrai à aucune personne l'utilisation de ces substances à tout moment dans le véhicule que je conduirai.
- Mes heures de travail et de conduite accumulées ne dépasseront pas 13 heures au cours d'un voyage.
- Je me conformerai à toutes les lois et réglementations applicables concernant la conduite d'un véhicule à moteur.

Note : En inscrivant mon nom ci-dessous, je signe la présente entente, et je déclare comprendre et me conformer à toutes les conditions énoncées ci-dessus.

Signature du superviseur : _____ **Date :** _____

Signature du mentor : _____ **Date :** _____

Signature de l'élève : _____ **Date :** _____

Signature du parent/tuteur : _____ **Date :** _____